

Bulletin municipal

Mars 2025

Mot de la mairesse



C'est avec regret et déception que nous avons accepté la démission de la conseillère Suzie Fortin que des obligations familiales empêcheront de terminer son mandat. Nous la remercions de sa généreuse implication et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. Une certaine réorganisation devenue nécessaire, le conseil a délégué le conseiller Harry Bird au Comité municipal de loisirs et culture (CMLC) et le conseiller Jocelyn Brasseur devient maire suppléant.

Le conseil a aussi reconnu le comité Amis des sentiers comme comité municipal en adoptant un mode de fonctionnement définissant le partage des responsabilités entre le Comité et la Municipalité et a nommé les membres Christine Boutin, Claire Dumas, François Jolin et Nelson Vignola et délégué le conseiller Alexandre Berger comme représentant de la Municipalité. Les Amis des sentiers assurent depuis plusieurs années la patrouille des sentiers municipaux, l'entretien léger et conseille la municipalité.... Merci à ces bénévoles essentiels et aux pro-

priétaires qui permettent le passage sur leur propriété.

Nous devrions être en mesure de démarrer en avril le processus d'appel d'offres pour la réfection du chalet du parc et de son installation septique; nous ne pouvons pas fixer maintenant le calendrier des travaux mais ils devront débuter dès que possible en fonction des disponibilités des entrepreneurs qui seront choisis. Nous souhaitons une inauguration cet automne. Nous sommes conscients qu'il sera nécessaire pour les organisateurs de s'adapter mais les événements devraient avoir lieu, dans une formule modifiée cependant. Une bonne nouvelle: la MRC a confirmé une somme de 114 000\$ pour ce projet qui s'additionne aux 125 000\$ octroyés par le provincial. Nous déposons ce mois-ci une demande auprès de la Caisse Desjardins de Lac-Memphrémagog pour compléter le financement. Le chalet inclura une nouvelle salle destinée aux activités de loisirs, récréatives, sportives et culturelles, s'ajoutant à celle de la mairie.

... suite page 2



Saint-Étienne-de-Bolton

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Qc) J0E 2E0
☎ 450-297-3353 • ✉ info@sedb.qc.ca

Horaire:

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Fermé le mercredi

Mot de la mairesse ... suite

L'avenir de l'église est devenu très incertain à la suite du refus de la fabrique d'accorder le temps nécessaire à Cœur de St-Étienne pour compléter les études de requalification du bâtiment et ficeler un projet concret et viable qui vous aurait été présenté pour approbation. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas les intentions de la fabrique pour la suite.

Je termine en félicitant les initiateurs et artisans de la Popote roulante dont c'est le premier anniversaire. Bravo et longue vie car votre service est nécessaire et tellement apprécié!

Je vous souhaite une belle fin d'hiver,

*Michèle Turcotte
Mairesse*

Mot de Suzie Fortin



Bonjour à tous et toutes,
Suite à ma démission en tant que conseillère municipale, je tiens à vous remercier, citoyens(nes) de SEDB, de votre appui et confiance tout au long de mon court mandat. Je dois maintenant m'acquitter de mes responsabilités familiales qui occuperont, dorénavant, mon esprit et mon temps.
Salutations,

Suzie Fortin

Élections municipales 2025

La politique municipale vous intéresse et vous avez envie d'en apprendre davantage sur le sujet? Les 29 avril, 6 mai et 21 mai se tiendront des séances d'information sous forme de webinaire, destinées à celles et ceux qui pourraient être tentés de faire le saut! Un moment de choix pour apprendre plus sur le rôle des municipalités, poser toutes vos questions et vous préparer à présenter votre candidature.

Vous pouvez vous inscrire à ces séances sur le site:



<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025/seances-information>



Faits saillants de la séance ordinaire du 4 mars 2025

Vous trouverez ici un résumé des procès-verbaux. Consultez-les en intégralité sur le site de la municipalité: <https://www.sedb.qc.ca/fr/pv-ass.htm>

ADMINISTRATION

- Adoption du Règlement 2025-01 sur le tarif des rémunérations payables lors d'élection et de référendum municipaux.
- Nomination de Jocelyn Brasseur comme maire suppléant

VOIRIE

- Achat d'une camionnette GMC Sierra 1500 pour un prix total de 52 960,50 \$ plus taxes et emprunt au fonds de roulement pour couvrir le coût d'achat de la camionnette. Ce prêt sera remboursable sur 5 ans et payable à partir de 2026 par tranches de 12 000 \$ annuellement
- Remboursement aux demandeurs d'un montant maximal de 50 \$ pour la réparation ou le remplacement d'une boîte à lettres brisée supposément par le déneigeur de la municipalité, sur présentation des factures et des photos des boîtes brisées

URBANISME

- Autorisation de deux permis assujettis au PIIA (une construction et une rénovation)
- Avis de motion et adoption du premier projet de règlement 2025-02, modifiant le règlement de zonage 2014-05

- Avis de motion et adoption du premier projet de règlement 2025-03, modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels 2008-04

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Soutien à la demande de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour renforcer le budget alloué au programme d'assistance financière aux loisirs des personnes en situation de handicap, pour constituer un comité afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, et pour mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour
- Adoption du mode de fonctionnement du Comité les Amis des sentiers
- Nomination des membres du Comité des Amis des sentiers
- Nomination de Harry Bird comme membre du Comité municipal de loisirs et culture
- Participation au projet Circonflexe (prêt d'équipements sportifs et récréatifs)
- Demande d'aide financière de 3 500 \$ auprès du Réseau d'éclaireurs pour financer plusieurs projets communautaires qui seront organisés au cours de l'année 2025
- Demande d'aide financière de 120 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog pour la reconstruction du chalet du parc municipal

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 133 723,71 \$

La diffusion et l'enregistrement de la séance du conseil du 4 mars a été perturbé par des interruptions du service Internet et une insuffisance de capacité de mémoire du système. Il est certain que les enregistrements vidéo et audio sont très gourmands et que rapidement la capacité de stockage est dépassée. Nous remédierons à la situation en souhaitant que ce sera réglé pour de bon.... Vous êtes toujours les bienvenus dans la salle, nous le préférons d'ailleurs.



Avis public

AVIS PUBLIC de consultation publique aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de Règlement no 2025-02 modifiant le Règlement de zonage no 2014-05 ainsi que le projet de Règlement no 2025-03 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels no 2008-04

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, que :

Conformément aux articles 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (ci-après LAU), lors d'une séance tenue le 4 mars 2025, le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton a adopté par résolution :

- le premier projet de Règlement no 2025-02 modifiant le règlement de zonage no 2014-05;
- le premier projet de Règlement no 2025-03 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 2008-04.

Le premier projet de Règlement no 2025-02 modifiant le règlement de zonage no 2014-05; a pour objet :

- de modifier les limites de la zone RUR-4 (et par le fait même certains usages) pour la faire concorder à l'affectation commerciale de type 2 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Memphrémagog;

Le premier projet de Règlement no 2025-03 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 2008-04 a pour objet :

- modifier les usages spécifiques permis dans la zone RUR-4 (catégorie 2 des usages conditionnels), à savoir notamment l'ajout d'un usage commercial de service comprenant le service de location d'espace d'entreposage, ainsi que modifier certains critères d'évaluation qui s'y rattachent

Les différents projets d'amendement s'appliquent plus spécifiquement à la zone RUR-4 mais ont aussi un léger impact sur les zones RUR-1, RUR-2 et RUR-3 à proximité. Ces zones sont toutes situées au Nord de la municipalité et au Nord de l'autoroute # 10. Ils comprennent notamment des terrains de part et d'autres de la route # 112.

Les deux premiers projets de Règlement contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Un avis public spécifique sur le sujet, comprenant les détails et modalités, sera publié après l'adoption des deuxièmes projets. Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont :

- Les modifications des limites de zones et les modifications des usages permis à même ces zones, particulièrement la zone RUR-4 assujetti au règlement d'usages conditionnels.

... suite page 5



Avis public

Conformément à l'article 125 de la LAU, une consultation publique sur les premiers projets de règlement doit être tenue avant l'adoption des deuxièmes projets de règlement. Toute personne peut prendre connaissance du contenu des projets de règlement et des zones visées par les règlements, au bureau de la municipalité ou consulter ceux-ci sur le site internet de la Municipalité.

Avis est donc par la présente, donné de la tenue d'une consultation publique de consultation le **20 mars 2025, à 18 h** au bureau de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton située au 9, Rang de la Montagne, sur les deux projets d'amendement identifiés ci-avants.

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 13 mars 2025

CRISTINA CHIURTU

Directrice générale et greffière-trésorière

Offre de stage

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton souhaite accueillir un(e) stagiaire en environnement pour l'été 2025.

Ce stage vous intéresse ?

Le/la stagiaire aura pour mission d'assurer le suivi de plusieurs dossiers environnementaux en collaboration avec l'inspecteur en environnement :

- Inspection des bandes riveraines et mesurage des fosses septiques
- Relevé et analyse des matières résiduelles
- Sensibilisation et interaction avec les citoyens
- Participation à des projets porteurs en environnement

Conditions du stage :

- Durée : Avril/Mai 2025 à Août 2025 (15 semaines)
- Horaire : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi
- Salaire : 20 à 25 \$/heure
- Exigence : Permis de conduire valide requis

Intéressé(e) ? Envoyez votre CV avant le 28 mars 2025 à dg@sedb.qc.ca

Environnement

La MRC de Memphrémagog veut encourager les citoyens à valoriser leurs matières organiques et à diminuer l'utilisation de l'eau potable.

Dans ce but, la MRC offre un remboursement de 50% sur le prix d'un composteur domestique (remboursement minimum de 30\$) ou d'un baril récupérateur d'eau de pluie (remboursement maximum de 50\$), et ce, jusqu'à épuisement des fonds disponibles. Le programme est limité à un seul composteur et à un seul baril par adresse.



Vous pouvez ainsi acheter un composteur ou un baril récupérateur d'eau de pluie chez le détaillant de votre choix. Pour bénéficier du programme, vous n'avez qu'à faire parvenir à la MRC le formulaire

Programme de financement - Composteur domestique/baril récupérateur d'eau de pluie dans la section *Documents et liens utiles* au bas de la page, accompagné de la facture originale d'achat (ou d'une copie de la facture) et d'une photocopie d'une preuve de résidence.

Pour en savoir davantage sur les différents types de composteurs domestiques et vous aider à faire votre choix, visitez la section *Compostage domestique* du site ABC des bacs, dans la section *Documents et liens utiles*.

<https://www.mrcmemphremagog.com/programmes-de-financement/programme-de-financement-pour-lachat-dun-composteur-domestique-ou-dun-baril-recuperateur-deau-de-pluie>

Le 25 février dernier, la Municipalité a participé au Forum national sur les espèces aquatiques envahissantes (EAE), un événement structurant pour la gestion et la prévention des espèces exotiques dans nos plans d'eau. Au cours de la journée, Philippe Barrette, stagiaire en environnement, a assisté à plusieurs présentations, portant sur les sujets qui suivent :

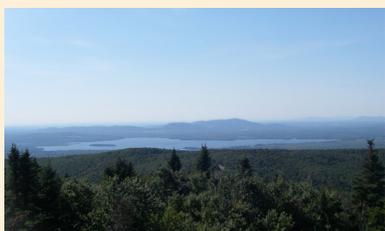
- Portrait des EAE au Québec, soulignant leur propagation et leurs impacts;
- Stratégie de prévention de l'Estrie, qui pourrait inspirer nos actions locales;
- Méthodes de prévention existantes, avec des études de cas concrets;
- Ateliers et panels sur les enjeux réglementaires et l'usage des plans d'eau.

Au cours des prochains mois, la Municipalité suivra la publication de l'analyse de vulnérabilité des plans d'eau aux EAE produite par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. Ce document sera un outil précieux pour adapter nos stratégies locales de protection et renforcer nos actions de prévention.

Nous remercions les organisateurs et intervenants pour cette rencontre enrichissante!

Un projet collectif pour la conservation des milieux naturels : Participez aux ateliers et au sondage citoyen

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton s'engage depuis le mois d'octobre 2024 dans une démarche essentielle pour la préservation de ses milieux naturels où Philippe Barrette, stagiaire en environnement, a dressé un premier portrait de la situation de la conservation des milieux naturels à l'échelle locale.



Ce travail mènera à l'élaboration d'une planification stratégique en faveur de la conservation

des milieux naturels dès août 2025. Afin de mieux comprendre les attentes, préoccupations et intérêts des citoyens, un sondage sera lancé dans les prochains mois pour recueillir vos opinions sur

les mesures à privilégier en matière de conservation. En complément du sondage, des consultations seront menées auprès de groupes restreints de citoyens sélectionnés aléatoirement parmi les personnes intéressées à participer plus activement à la réflexion collective.

Votre contribution sera essentielle pour assurer une approche équilibrée et représentative des enjeux de conservation. Au cours du mois de mars, des informations détaillées seront publiées sur le site web de la municipalité concernant les modalités de participation à ces consultations.

Nous vous invitons à rester à l'affût et à prendre part à cette initiative qui façonnera l'avenir de nos milieux naturels. Votre voix compte !

Collecte des matières résiduelles

St-Étienne-de-Bolton	Bolton-Est*
Mardi 18 mars	Mardi 18 mars
Mercredi 19 mars	Mardi 25 mars
Mercredi 26 mars	Mardi 1 ^{er} avril
Mardi 1^{er} avril	Mardi 8 avril
Matière organiques	Ordures
Recyclage	

Nous vous prions de placer les bacs au bord du chemin avant 6 h le matin, le jour de la collecte. Merci

* Pour les résidents des chemins suivants, vous devez suivre le calendrier des collectes de matières résiduelles de Bolton-Est : Route 245, au Tournant-de-la-rivière, de la Serpentine, de la Salamandre, de la Rainette, du Petit-Pont et du Docteur.

Association des propriétaires du bassin versant du lac Libby

COMMENT LES OISEAUX SURVIVENT-ILS À L'HIVER ?

Ce matin, 27 février au lac Libby, une volée de Chardonnerets tourbillonne autour de la mangeoire.

Son plumage est jaune vif en été. Les ailes sont noires avec des bandes blanches. On remarque une tache noire sur le front. Le bec est jaune orangé. En automne et en hiver, les mâles et les femelles sont d'une couleur plutôt ternes.

La multiplication des mangeoires favorise l'hivernage de ces populations nordiques. Et leur potentiel d'adaptation physiologique permet d'emmagasiner beaucoup de graisse durant l'hiver.

Comment font les oiseaux pour garder leur chaleur ?

Ils ont DES PLUMES ! Quelle solution fantastique, c'est une barrière incroyable pour se protéger du froid. Les plumes, qui n'ont pas de vaisseaux sanguins, ne peuvent pas laisser s'échapper la chaleur corporelle de l'oiseau, en revanche, elles la gardent emprisonnée.

A la fin de l'été, pendant la période de mue, les oiseaux mettent plusieurs semaines à étoffer leur plumage pour

se préparer à l'hiver, un plumage qui leur sera fort utile.

Lorsque l'oiseau se prépare à dormir ou à rester inactif, il ébouriffe ses 1500 plumes (une moyenne !) qui vont ainsi se gonfler et le transformer en une grosse boule d'où n'émergent que les pattes (ou une seule alternative) et le bec qui sont deux sources de déperdition de chaleur. Raison pour laquelle les oiseaux dorment la tête cachée dans les ailes à respirer l'air chaud et ramassés sur eux-mêmes pour protéger aussi les pattes.

Votre mission :

- Veiller à ce que les mangeoires soient toujours bien garnies.
- Mettre toujours de l'eau à disposition. Elle leur permettra de s'hydrater et de prendre soin de leur plumage qui est LA barrière face au froid.
- Installer des nichoirs qui, en période de grand froid, peuvent être une solution efficace pour les garder à l'abri.

PROPOS TIRÉS DE :

[Oiseaux du Québec](#) et [Oisillons.net](#)

GINETTE Cloutier, APBVLL



L'Association des propriétaires du bassin versant du Lac Libby
Une association pour la protection de l'environnement du Lac Libby



Les Amis des sentiers de Saint-Étienne-de-Bolton

CONSEILS POUR LES RANDONNEURS

Que vous soyez bénévole patrouilleur ou simplement randonneur, avant d'emprunter les sentiers nous vous invitons à prévoir l'équipement nécessaire en fonction de la couverture neigeuse. Par exemple, des crampons ou des raquettes peuvent parfois s'avérer nécessaires.

Par ailleurs, le printemps venu, la période de dégel nous obligera à fermer la plupart des sentiers afin de les protéger. Vous en serez alors avisés, mais d'ici là, profitez-en!

Et n'hésitez pas à nous faire part de toute situation problématique (entrave, bris, etc.) nécessitant une intervention. sentiers@sedb.qc.ca



FORMATION «SANS TRACE»

Nous invitons les bénévoles et les citoyens intéressés à participer à un atelier sur les principes « Sans trace ». Il s'agit d'un programme de tourisme plein air dont l'objectif est de développer des pratiques en sentiers générant le moins d'impact possible sur la nature environnante. Cet atelier s'adresse à ceux et celles qui s'adonnent à la randonnée pédestre et est le fruit d'une entente intermunicipale.

Quoi: Atelier « Sans trace »

Où: Rendez-vous au stationnement du parc Terrio à Bolton-Est

Quand: Mardi 15 avril (10 h à 12 h)

Coût: Gratuit

Aucune inscription nécessaire!



Il est recommandé de porter des vêtements appropriés selon la météo puisque l'activité se déroulera à l'extérieur. La première partie aura lieu sous le chapiteau puis le groupe se déplacera dans le sentier de la sablière. L'atelier sera animé par l'organisme Carbone Aventure (www.carboneaventure.com)

*Les Amis des sentiers de Saint-Étienne-de-Bolton
Comité municipal*

Comité municipal de loisirs et culture

Chère communauté de Saint-Étienne-de-Bolton,

Nous souhaitons remercier chaleureusement Suzie Fortin pour avoir mis sur pied ce comité il y a moins d'un an. Grâce à son dévouement, le comité se porte bien et est actif pour permettre l'organisation des événements rassembleurs pour notre communauté. Nous accueillons également Harry Bird, qui représentera désormais le conseil municipal au sein du comité.

Le Comité municipal de loisirs et culture est ravi de vous annoncer une série d'événements stimulants pour cette année! Notez dès maintenant ces dates dans vos agendas pour ne rien manquer :

Fête nationale du Québec (lundi 23 juin)

Préparez-vous pour une journée festive qui débutera à 15 h avec des jeux gonflables, suivis d'un souper de hot-dogs, de moules et d'huîtres. La soirée continuera avec un spectacle musical de 19 h 30 à 21 h et se terminera en beauté avec un feu de joie à 21 h. Ne manquez pas

l'animation de cirque et le maquillage pour enfants!

La Grande Épluchette (dimanche 24 août)

Rejoignez-nous de 16 h à 20 h pour célébrer le travail exceptionnel de nos bénévoles. Profitez de l'animation, du maïs gratuit, des hot dogs, des chips et des breuvages payants. Daniel Allard vous enchantera de 18 h à 19 h, suivi d'un spectacle de blues par Adam Karch, de 19 h à 20 h.



Fête de Noël des enfants (dimanche 14 décembre)

Venez célébrer Noël avec nous de 10 h à 11 h 30. Cette fête est spécialement organisée pour les enfants de 0 à 12 ans et leurs parents, avec un spectacle magique de Farfouille. Nous avons hâte de vous voir nombreux à ces événements pour partager des moments de convivialité et de plaisir en communauté!

Le Comité municipal de loisirs et culture

**MARCHE LONGUE DURÉE
AU COEUR DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG**
circuit long 149 km
circuit nord 84 km - circuit sud 88 km

Inscrivez-vous en ligne au
circuitdelabbaye.com



CIRCUIT DE L'ABBAYE 2025
Ralentir...





Camp de jour Eastman

Inscriptions au camp de jour intermunicipal d'Eastman avec Air en Fête



Informations	Détails
Ouverture des inscriptions	Mercredi 27 mars 2025 à 9 h
Coût d'inscription	196 \$ / semaine pour les heures régulières du camp (9 h à 16 h) 30 \$ /semaine pour le service de garde (7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30)
Lieu	École du Val-de-Grâce, 500 rue Principale, Eastman

Parents, sachez que vous n'avez pas à payer tous ces frais au complet. Plusieurs aides financières sont disponibles pour vous.

Aide financière de la municipalité : la municipalité rembourse aux personnes qui en feront la demande la différence entre le coût d'inscription résident et non résident, jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant et par année.

Crédit d'impôts pour frais de garde d'enfants : tous les frais de garde payés durant l'été sont admissibles à d'importants allègements fiscaux. Selon votre revenu familial, il est possible d'obtenir jusqu'à 90 % du montant d'inscription. Si vous êtes éligible pour un remboursement de plus de 1000 \$ et respectez les autres critères d'admissibilité, il est aussi possible d'obtenir un remboursement anticipé.

Fondation Bon Départ : Les familles à faible revenu peuvent également obtenir une aide financière supplémentaire de 300 \$ auprès de la Fondation Bon Départ.

Pour plus d'informations concernant le camp de jour intermunicipal d'Eastman et sur l'aide financière disponible, consultez notre site web à l'adresse suivante : <https://www.sedb.qc.ca/fr/campdejour.htm>



Coop du Grand-Bois

Sur nos murs du 18 mars au 30 avril:
les oeuvres de Ginette Gervais



RAPPEL

L'assemblée générale de la Coop aura lieu dans la salle du conseil de la mairie le 27 avril 2025 à 9 h.

Deux postes d'administrateurs sont à combler.

Rappels concernant les bibliothèques

12 |

Bibliothèque Danielle-Simard

Les Stéphanois et Stéphanoises, grands et petits peuvent gratuitement devenir membres de la bibliothèque Danielle Simard à Eastman. Membre du réseau Biblio Estrie, la bibliothèque d'Eastman offre une collection de plus de 9000 livres et revues (format virtuel et papier) pour tous les âges et centres d'intérêts.



Informations	Détails
Adresse	395, rue Principale, Eastman (Québec) J0E 1P0
Téléphone	450 297-2120
Courriel	biblio076@reseaubiblioestrie.qc.ca
Heures d'ouverture	Lundi : 16 h à 18 h
	Mercredi : 13 h à 17 h
	Samedi : 10 h à 14 h



Bibliothèque de Magog

Avis aux résidents de Saint-Étienne : la municipalité offre un remboursement de 50% sur l'abonnement familial de 120\$ à la bibliothèque Memphrémagog. Pour bénéficier de ce remboursement de 60\$, il vous suffit de présenter votre facture à la Mairie.

Mini-bibliothèque à la Coop

Saviez-vous aussi que la Coop du Grand-Bois accueille dans ses locaux une mini bibliothèque qui fait partie du réseau international des mini bibliothèques ? Vous n'avez qu'à passer à la Coop, prendre les livres qui vous intéressent et les rapporter quand vous voulez et/ou en apporter d'autres. Vous serez impressionnés de la sélection disponible!



Coeur de Saint-Étienne-de-Bolton

Des nouvelles de l'avenir de l'église : fin de l'espoir pour un projet communautaire ?

Suite à la mise en vente en septembre 2023, après des mois de négociations, l'offre d'achat pour l'Église déposée par l'OBNL Coeur de Saint-Étienne avait été acceptée à la mi-mai 2024 par la fabrique, accordant alors un délai pour la prise de possession jusqu'au 31 décembre 2024. Pendant ce temps, nous nous engageons à payer les coûts d'entretien de l'église.

L'échéance arrivant à terme, vers mi-décembre, de nombreux citoyen·nes, ainsi que Coeur de Saint-Étienne, ont demandé à la fabrique un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2025 afin de finaliser un plan d'affaire crédible et adapté à notre réalité. Mais la fabrique n'a consenti que six semaines de prolongation, jusqu'au 15 février 2025. Ce délai étant trop court pour finaliser toutes les démarches nécessaires, nous avons maintenu notre demande de prolongation jusqu'au 30 juin, en proposant de continuer à prendre à notre charge les frais d'entretien et d'y ajouter les réparations possibles en cas de bris. Cependant, la fabrique a rejeté cette proposition.

Le 15 février 2025, l'offre d'achat a donc pris fin, mettant ainsi un terme à l'élan et au travail de toute une communauté.

Durant tout ce temps, nous avons pris nos responsabilités, nous nous sommes organisés, nous avons travaillé fort, avec des professionnels, pour évaluer l'état de la bâtisse, les coûts de sa mise aux normes et de sa requalification, pour envisager un projet qui répond aux besoins et aspirations de la communauté.

Nous y étions presque ! Coeur de Saint-Étienne-de-Bolton l'a répété : « Nous ne devenons pas seulement propriétaires d'un

bâtiment, nous bâtissons un projet ». Un projet collectif, dont l'objectif n'est pas économique, mais social et communautaire, un projet où la prise de décision est collective. Ce bâtiment, vendu au dollar symbolique par la fabrique, nécessite d'investir 2,2 millions de dollars pour sa mise aux normes et sa requalification (et advenant que le projet ne puisse aboutir et que nous soyons dans l'obligation malheureusement de le démolir c'est plus de 500 000\$ que la communauté doit dépenser). Ce n'est pas une décision qui se prend à la légère. Cela exige de bâtir un projet solide, viable et rassembleur, capable de susciter l'adhésion de toute la communauté. Des fonds publics devront être mobilisés qu'il convient d'utiliser avec rigueur. Un tel projet ne se réalise pas à la hâte : il faut du temps, du temps de qualité. Saint-Étienne-de-Bolton est un petit village d'environ 900 habitants. Acquérir son église, c'est une décision importante !

Ce dont nous avons besoin, c'est de quatre mois supplémentaires et en tout respect pour la communauté qui a construit cette église. Quatre mois pour un projet qui dessinera l'avenir de Saint-Étienne-de Bolton, ce n'était pas trop demander!

En choisissant la vente rapide d'un bien patrimonial qui appartient, moralement, à la communauté, le Conseil de fabrique et le diocèse manquent l'opportunité d'accompagner la communauté de Saint-Étienne-de-Bolton et de préserver cet héritage collectif.

L'avenir de l'église est entre les mains du Conseil de fabrique qui devait se réunir le 10 mars pour envisager ses stratégies de (re)mise en vente de l'église.

Coeur de Saint-Étienne-de-Bolton



Centre d'action bénévole de la Missisquoi-Nord

Demandes de bénévoles

- Le club la Missisquoise recherche des bénévoles pour l'aider dans plusieurs tâches. La demande est publiée sur le site web. www.cabmn.org
- La bibliothèque de Potton est à la recherche de bénévole(s) pour aider à la mise en place des vendredis entre 9 h et 4 h.
- Une femme avec une déficience visuelle à Stukely-Sud cherche quelqu'un pour l'accompagner. Le ou la bénévole l'aiderait à déterminer un circuit de marche autour de son milieu, faire de l'activité physique, lui changer les idées et améliorer sa qualité de vie.
- Vous aimez les aînés et, parler au téléphone ? Le CABMN est à la recherche de bénévoles pour appeler les personnes âgées une fois tous les 2 ou 3 mois, lorsque vous êtes disponible. Il faut être à l'écoute et empathique. Les appels sont effectués à partir du bureau du CAB (314, rue Principale). La confidentialité est de mise.



Si vous êtes intéressé(e) ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à l'adresse d.harding@cabmn.org.

Appel aux artistes pour la Vitrine des Arts de Bolton-Est

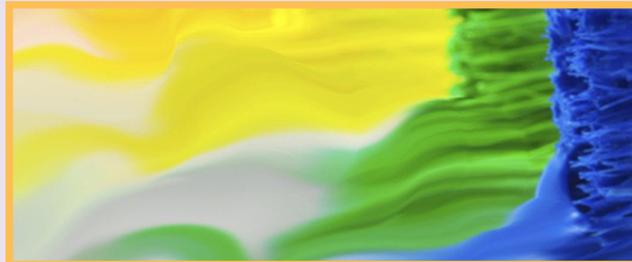
L'appel de dossiers est lancé aux artistes souhaitant partager leurs oeuvres avec le public lors de la 11^e Vitrine des Arts de Bolton-Est qui se tiendra du 28 juin au 6 juillet 2025.

Le Comité culturel de Bolton-Est invite les artistes de Stukely-Sud, Eastman, Potton, Saint-Étienne-de-Bolton, Austin, Orford, Magog, Bolton-Est et Bolton-Ouest à manifester leur intérêt avant le 3 avril 2025 à 23 h 59.

Il suffit pour l'instant de manifester votre intérêt en envoyant un courriel au :

vitrine.des.arts.de.bolton@gmail.com

On vous répondra avec la marche à suivre.



La Corporation des loisirs et culture

Artistes, spectateurs, bénévoles : le Micro Ouvert revient en août

La Corporation loisirs et culture de Saint-Étienne-de-Bolton prépare la 3^e édition du Micro Ouvert, un événement où chacun peut monter sur scène et partager son talent.

Vous chantez ? Vous dansez ? Vous avez un numéro de magie, un monologue théâtral ou un sketch en tête ? C'est le moment de vous lancer ! Que ce soit par passion, pour une cause qui vous tient à cœur, pour faire connaître votre art ou simplement pour tenter une nouvelle expérience, toutes les formes d'expression sont les bienvenues.



L'organisation est prête à vous accompagner dans la réalisation de votre projet artistique.

Vous n'êtes pas artiste mais vous voulez contribuer ?



- Proposez des idées pour enrichir l'événement.
- Invitez un proche qui aimerait se produire.
- Rejoignez l'équipe de bénévoles et participez à la mise en place de la soirée.

Le Micro Ouvert, c'est avant tout une fête communautaire et une belle occasion de créer des liens.

Artistes et bénévoles, contactez-nous dès maintenant!

corpo.loisirs.culture.sedb@gmail.com

Le Théâtre communautaire de Saint-Étienne-de-Bolton en tournée à Eastman!

Vous avez manqué les représentations de LA MAGOUILLE au printemps passé? Ou vous avez envie de revoir cette désopilante comédie? Ne manquez pas l'occasion d'y assister.

Date : Samedi 15 mars 2025

Lieu : Complexe Saint-Édouard (rez-de-chaussée), 362, rue Principale, Eastman

Heures des représentations :

- 14 h (ouverture des portes à 13 h 45)
- 19 h 30 (ouverture des portes à 19 h 15)



Événement gratuit, mais réservation obligatoire. Visitez ce lien pour le formulaire de réservation sur le site web de la municipalité d'Eastman.

<https://eastman.quebec/evénements/evénements-culturels/theatre-a-eastman-presentation-de-la-magouille>



L'art de faire fleurir vos rêves



Gaillard Landscaping
438-495-0356
cadwal.gaillard@gmail.com

- Jardinage / Paysagement
- Commercial & Résidentiel
- Taillage des haies & arbustes
- Conception des jardins
- Aménagement intérieur & extérieur
- Petit tronçonnage & élagage
- Entretien des jardins & plates-bandes



Nicole Charbonneau
Traductrice autonome
C 514-949-7960
nicolexcharbonneau@gmail.com



**EXCAVATION
SUMMIT**
Saint-Étienne-de-Bolton
514-583-3322
RBQ:5663-5600-01 braultkevin@outlook.com




Hon.
Pascale St-Onge
Députée de Brome—Missisquoi M.P.

145, rue de Sherbrooke, Bureau 301
Cowansville Qc J2K 1N9
Tél.: 450-263-5026

pascale.st-onge@parl.gc.ca

**Lunettes
à prix imbattables
À DOMICILE !**

Maryse Tremblay
Opticienne
À DOMICILE



Au plaisir de vous servir!
Appelez-moi pour prendre rendez-vous
819-345-7654
maryseopticienne@hotmail.com

Maryse est citoyenne de St-Étienne-de-Bolton